

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 -
(N° 1346)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL789

présenté par

M. Balanant, rapporteur, M. Terlier, rapporteur et M. Pradal, rapporteur

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

À la première phrase de l'alinéa 339, substituer aux mots :

« s'est noué sur tout le territoire national »,

les mots :

« couvrant l'ensemble du territoire national s'est noué ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.